

Réuni le 06 octobre, sous la présidence de Monsieur DARNAULT Joël, le conseil municipal de Rivarennnes a pris les décisions suivantes :

**I. A délibéré à l'unanimité des voix :**

-pour l'adhésion du personnel communal auprès de l'assureur GRAS SAVOYE/CNP

-autoriser le maire a demandé des subventions auprès de la CDC Brenne val de creuse dans le cadre de l'aide à l'investissement communal (Restauration d'une salle d'exposition) et auprès de l'Agence de l'eau pour la réfection du parking de la route d'Usseau.

**II. Travaux**

**MAF maison d'accueil familial :**

-La réception du chantier de la Maison d'Accueil Familial a été faite. Quelques réserves ont été émises, l'ensemble devrait être fonctionnel en début d'année 2017

-La rue perpendiculaire doit être réhabilitée dans le cadre du syndicat de voirie avant la fin de l'année ainsi que le parking de la route d'Usseau qui verra une borne de recharge électrique s'installer.

-des panneaux de sécurité vont être installés aux Brunets et à Laveau

**III. Informations**

-des comptes rendus ont été évoqués concernant le PNR, le SIAMVB, le SIAEP, la rentrée scolaire, les travaux dans l'école, l'office du tourisme, le SDEI

-les lois NOTRE et GEMAPI ont été abordées

**IV. Activité associative**

Riche en évènements a été relatée :

-la venue du Chapiteau BIBENDUM TREMENS

-la future course cycliste en aout prochain, le comité des fêtes participe à l'organisation.

-la constitution de l'association ZAP (Zone à partager) a vu le jour afin de pérenniser la manifestation.

**V. Divers**

Des dégradations et incivilités sont commises régulièrement sur le territoire. Cette situation fait perdre énormément de temps aux employés communaux pour réparer les méfaits, une grande vigilance est demandée à chacun dans le but d'éradiquer ces actes irresponsables (panneaux vandalisés ou volés, bacs à fleurs subtilisés, déchets déposés illégalement...)